

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi treize mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
Mardi 7 mars 2023

Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien

Mis en ligne :
Jeudi 16 mars 2023

Procurations de vote et mandataires : Mme DORIA Anne ayant donné pouvoir à M. LEFEUVRE Gaël, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M. SERANDOUR Cyril ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M. SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M. Gérard RAOUL

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Absents : M. DA CUNHA Manuel, PEROT Marlène, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, NOULLEZ Sébastien, SIMON Didier, M. LEJOLIVET Bertrand, Mme VALLEE Priscilla

Présents : 16
Votants : 20
Quorum : 15

Monsieur Damien VAN CAUWELAERT est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 7 mars 2023) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies

2023-26 - Finances : Vote du Budget Primitif principal 2023

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1,
VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 7 mars 2023,

CONSIDERANT la nécessité de voter le budget pour la ville avant le 15 avril 2023,
CONSIDERANT la proposition de budget ci-après et les éléments transmis en annexe,

BUDGET DE LA VILLE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	1 957 134,00
012	Charges de personnel	4 858 152,00
014	Atténuations de produits	275 975,00
65	Autres charges de gestion courante	758 728,00
66	Charges financières	169 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 850,00
022	Dépenses imprévues	45 000,00
023	Virement en investissement	900 603,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 000,00
Total des dépenses		9 305 442,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2023
013	Atténuations de charges	10 600,00
70	Prestations de service	850 584,00
73	Impôts et taxes	5 890 879,00
74	Dotations et participations	1 682 697,00
75	Autres produits de gestion courante	461 098,00
76	Produits financiers	10,00
77	Produits exceptionnels	40 333,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 241,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	300 000,00
Total des recettes		9 305 442,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2023
	<u>Dépenses d'investissement par opérations :</u>	<u>7 579 627,69 dont :</u>
201	Services administratifs	592 601,27
202	Services techniques	166 537,18
203	Environnement et cadre de vie	361 729,58
204	Ecole maternelle et primaire	178 042,60
206	Enfance et petite enfance	34 321,70
208	Opérations non affectées	1 140 792,12
209	Rénovation de bâtiments	321 767,08
241	Toiture salle de la Vigne	3 284,16
242	Pôle de la Morinais	3 255 552,00
243	Extension les Blanchets – 3 raquettes	1 470 000,00
244	Salle de billard	43 000,00
245	Ehpad	12 000,00
	<i>Dont RAR</i>	<i>797 459,69</i>

16	Capital emprunts	488 000,00
020	Dépenses imprévues	45 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 241,00
041	Opérations patrimoniales	20 000,00
Total des dépenses		8 201 868,69

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2023
	<u>Recettes d'investissement par opérations :</u>	<u>1 598 526,00 dont :</u>
201	Services administratifs	173 000,00
202	Services techniques	6 000,00
203	Environnement – cadre de vie	19 395,00
209	Rénovation de bâtiments	106 000,00
242	Pôle de la Morinais	1 081 131,00
243	Extension des Blanchets – 3 raquettes	213 000,00
	<i>Dont RAR</i>	
16	Emprunts et dettes	691 831,04
10	Dotations	1 064 839,31
024	Produit de cession	1 882 745,00
021	Virement du fonctionnement	900 603,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 000,00
041	Opérations patrimoniales	20 000,00
001	Excédent reporté	1 713 324,34
Total des recettes		8 201 868,69

**Après avoir délibéré, par 20 voix pour,
 les membres du Conseil Municipal décident :**

D'ADOPTER le projet de budget principal primitif pour l'année 2023 tel que présenté.



**Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE**